

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1923)
Heft: 10-12

Artikel: Notre journal
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-624927>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre journal.

L'assemblée générale de Lucerne 1923 ayant décidé de publier au lieu du journal actuel un annuaire illustré destiné aux membres passifs et actifs et des bulletins destinés aux membres actifs seuls, cet annuaire paraîtra pour la première fois après l'assemblée générale 1924. Le numéro actuel de notre journal sera donc le dernier de l'aspect accoutumé de l'Art suisse.

Alexandre Camoletti.

En apprenant le 10 juillet dernier la mort d'Alexandre Camoletti, bien des architectes et des artistes ont réalisé qu'ils perdaient un ami et un camarade d'élite et que notre pays était privé d'une force qui n'avait pas encore donné toute sa mesure. Ce collègue foncièrement bon et désintéressé n'était certes pas de ceux qui cherchent à se faire connaître par une réclame bruyante. Il était modeste et trop peu conscient de sa propre valeur. Mais à beaucoup il donna et donne encore l'exemple d'une activité professionnelle demeurée fidèle à l'idéal qu'il s'était fixé dès ses débuts.

Alexandre Camoletti ne fut pas en architecture, ce que l'on peut appeler un novateur. Il était attaché à la tradition et il s'appliquait avec instance à donner à ses œuvres un caractère qui fut bien dans la note du pays. Comprenant mieux que personne l'esprit du paysage genevois, il défendait avec passion les sites menacés par le vandalisme, il cherchait surtout à mettre ses propres conceptions en harmonie avec leur cadre naturel. Nourri des œuvres de l'école française, il fut pourtant, plus que tout autre, un architecte genevois. Sans contredit, il était, parmi ses confrères, l'un des représentants les plus authentiques de l'esprit du terroir. Mais ce serait faire injure à sa mémoire que de le considérer comme un simple metteur en scène des motifs de l'ancien art local. Au-dessus de son amour du pays, il mettait son amour de l'architecture. Dans un milieu professionnel où traîquent tant d'arrivistes, de vaniteux et de commerçants, il fut et resta toujours uniquement architecte.

Camoletti possédait son métier à fond — il fut professeur de géométrie descriptive — et comme dessinateur il était hors de pair. Combien de projets de concours a-t-il présenté — pas toujours sous son nom malheureusement — qui témoignent d'une maîtrise rare dans l'art du «rendu». Cette